

Un monastère et un désert

La Grande Chartreuse



Qu'est-ce qu'un site classé ?

Le Code de l'environnement (article L.341-2) permet de protéger les paysages remarquables, identifiés comme patrimoine national. D'intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire et/ou pittoresque, **les sites classés racontent l'histoire des hommes qui ont construit ces paysages au fil du temps**; ils en sont la mémoire. Les sites classés ne peuvent être ni détruits ni modifiés dans leur aspect ou leur état, sauf autorisation spéciale du ministre chargé des sites. Outil de protection, le classement est aussi un outil de gestion et de valorisation qualitative du territoire.

Les paysages sont notre bien commun et la préservation du site est l'affaire de tous. En site classé, sont interdits le camping et le caravanning, ainsi que la publicité sous toutes ses formes.

Le monastère de la Grande Chartreuse, comme les chapelles de Saint-Bruno et de N.D. de Casalibus et plusieurs ponts, sont protégés en tant que monuments historiques. Depuis le 19 septembre 1985, le site classé permet de protéger le cadre exceptionnel qui accueille ces monuments. Il s'étend sur 1450 hectares environ, des gorges du Guiers au Grand Som, sur les communes de Saint-Pierre-de-Chartreuse et Saint-Christophe-sur-Guiers. Sa délimitation prend en compte les aspects visuels et paysagers. Le site classé comprend notamment plusieurs haberts, la Corrierie ainsi que la route dans les gorges avec ses tunnels, ses ponts et le pic de l'Œillette. Il se trouve entièrement dans le parc naturel régional de la Chartreuse.

À mi chemin entre Saint-Laurent-du-Pont et Saint-Pierre-de-Chartreuse, dominé par le Grand Som, le monastère de la Grande Chartreuse trône au cœur d'un site à la fois grandiose et intime. Rochers, à pics et forêt l'isolent du reste du monde. Issu de l'ermitage de saint Bruno et de ses compagnons, l'ordre des Chartreux a étendu son influence spirituelle sur toute l'Europe et est devenu, au fil des siècles, la puissance économique du massif, comme en témoigne la majesté du couvent.



Pour vous renseigner davantage sur ce site :

- Musée de la Grande Chartreuse, la Corrierie, Tél. : 04 76 88 60 45 - <http://musee-grande-chartreuse.fr/>
- Office du tourisme de Saint-Pierre-de-Chartreuse Tél. : 04 76 88 62 08 - <http://www.st-pierre-chartreuse.com>



DIREN Rhône-Alpes

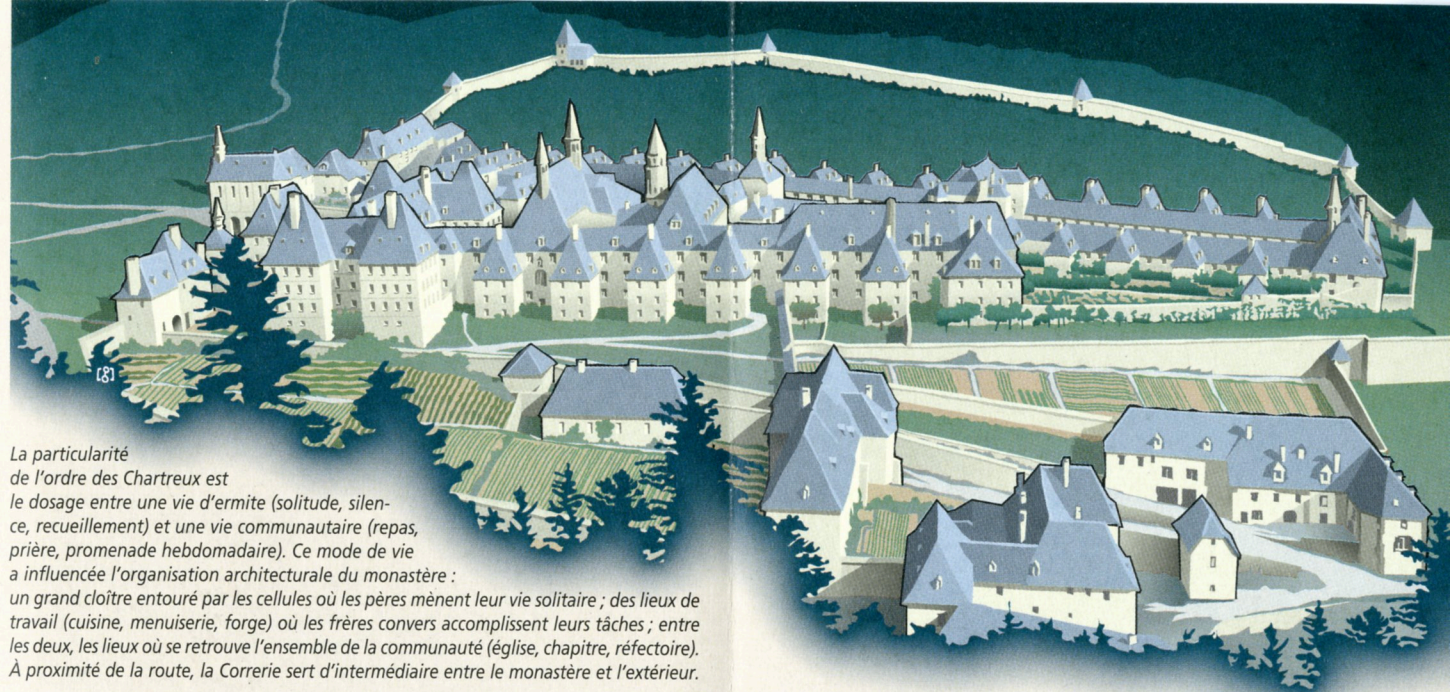
208 bis, rue Garibaldi, 69422 Lyon cedex 03
 Tél. : 04 37 48 36 00 - Fax : 04 37 48 36 31
 Courriel : diren@developpement-durable.gouv.fr
 Internet : <http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr>

Un désert de rochers et de forêts

Lorsque Bruno, éminent intellectuel religieux de Reims, décide de s'éloigner des hommes pour se consacrer uniquement à Dieu, il renoue avec la tradition des ermites (*du grec êrêmos, « désert »*). Il cherche un lieu sauvage, isolé, montagneux. Grâce à Hugues, évêque de Grenoble, il le trouve dans le massif de la Chartreuse. Le cadre grandiose des rochers et des forêts, à l'écart du « siècle » correspond tout à fait au caractère contemplatif de l'ordre des Chartreux

Malgré de multiples vicissitudes (avalanches et incendies, expulsions et confiscations) l'ermitage initial devient un immense ensemble abritant une importante communauté de moines.

Autour du monastère, jardins, champs et prairies, complétés par les *haberts* dans la montagne, fournissent aux moines tout ce qui est nécessaire à leur vie en autarcie. La distillerie de Fourvoirie dans les gorges du Guiers (aujourd'hui installée à Voiron) et l'exploitation du bois permettent de financer les implantations de l'ordre ailleurs en France et en Europe. Routes et ponts, chapelles et haberts, forges et scieries... Durant neuf siècles, les Chartreux participent au développement du massif.



La particularité de l'ordre des Chartreux est le dosage entre une vie d'ermitage (solitude, silence, recueillement) et une vie communautaire (repas, prière, promenade hebdomadaire). Ce mode de vie a influencé l'organisation architecturale du monastère : un grand cloître entouré par les cellules où les pères mènent leur vie solitaire ; des lieux de travail (cuisine, menuiserie, forge) où les frères convers accomplissent leurs tâches ; entre les deux, les lieux où se retrouve l'ensemble de la communauté (église, chapitre, réfectoire). À proximité de la route, la Corrierie sert d'intermédiaire entre le monastère et l'extérieur.

Une zone de silence à respecter

L'association d'un paysage grandiose d'une grande pureté et d'un ensemble architectural exceptionnel font du site de la Grande Chartreuse un haut lieu du patrimoine dauphinois et national.

Mais, au cours du XX^e siècle, sa tranquillité est perturbée par l'amélioration des routes et l'essor du tourisme. Les moines envisagèrent même de quitter le massif et de transférer la communauté dans un site plus solitaire. Le classement du site en 1985 et la création d'une « zone de silence » leur permet de retrouver une quiétude conforme à leurs choix.

Aujourd'hui, pour le visiteur, c'est la Corrierie qui, avec son musée, constitue le principal contact avec le monde des Chartreux, son histoire et son actualité.

Le massif de la Chartreuse (du latin Carthusia) a donné son nom à l'ordre des Chartreux. On utilise le qualificatif « chartroussin » pour ce qui touche au massif et à ses habitants et « cartusien » pour ce qui concerne l'ordre religieux. Le « habert » est une bergerie ou un chalet d'alpage.



L'accès aux abords du monastère est possible pour les promeneurs et les randonneurs (sentier du tour de Chartreuse). Les règles de préservation et de respect que mérite tout site classé s'appliquent ici. Mais ces lieux sont de plus empreints d'une spiritualité toute particulière. Il convient donc de respecter, dans cette cathédrale d'arbres et de rochers, la quiétude qui caractérise le « désert » des Chartreux.



La forêt de Chartreuse frappe par son opulence. Avec des pluies très importantes et un climat plutôt doux, le massif de Chartreuse bénéficie de conditions idéales pour la croissance des arbres. C'est l'un des territoires les plus boisés de France. L'exploitation du bois, qui fit la richesse des Chartreux, reste, avec le tourisme, la première activité du massif. La création d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) « bois de Chartreuse » est même en cours.